

Vineuil *mag'*

juin 2026 / n° 72

vineuil41.fr

DOSSIER **9**

La politique sportive de la Ville



23 AVRIL

Le piano et le vélo s'accordent pour proposer un concert dans des lieux insolites.



29 AVRIL

Le don du sang, un petit geste qui peut faire toute la différence et sauver des vies.



8 MAI

Commémoration pour célébrer la paix.



1^{ER} MAI

Le traditionnel tournoi de foot des jeunes U13.



DU 13 AU 16 MAI

La délégation vinolienne en visite à Polch, ville jumelée avec Vineuil depuis plus de 25 ans.



22 MAI

Inauguration de la salle des Bois Jardins.

Chèr.e.s

Vinoliennes. Vinoliens.



En ces temps incertains, les inquiétudes sont légitimes, mais c'est sur ce qui nous permet d'avancer que nous devons nous concentrer. Notre commune est dynamique, attractive et poursuit sa croissance maîtrisée. L'urbanisme se porte bien, ce qui, au regard du contexte, mérite d'être souligné. En témoignent notamment les logements en construction dans le quartier des Bois-Jardins, dont la nouvelle salle multi-activités accompagne le développement.

Une autre ouverture marquante est celle, imminente, du restaurant de la Capitainerie, qui illustre le renouveau du Lac de Loire. Le site fait en effet l'objet d'un vaste projet porté par Agglopolys, qui y réalisera d'autres investissements dans les années à venir. Notons que le poids de notre ville est important au sein de la nouvelle assemblée communautaire, qui compte cinq représentants vinoliens, dont un vice-président et une conseillère déléguée.

La réouverture de la Capitainerie, élément emblématique de notre patrimoine, répond avant tout, pour Agglopolys, à un enjeu de développement touristique.

Programmation des centres de loisirs, Jobs Jeunes, activités sportives, fêtes de la Musique et du 14 juillet... Grâce à la mobilisation des services municipaux, bien d'autres propositions s'offriront en outre à ceux que l'envolée du prix des carburants dissuadera de s'éloigner. Quant aux autres, ils pourront compter sur la vigilance de la police municipale, dans le cadre de l'Opération tranquillité vacances, pour partir sereinement.

Les temps sont certes incertains, mais rien ne saurait nous détourner de notre mission et, tout en restant à vos côtés durant la période estivale, de préparer activement la rentrée.

Très bel été à tous !

François Fromet,
Maire de Vineuil
Vice-président d'Agglopolys

Sommaire

Retour en images	p 2
Edito	p 3
Vineuil en bref	p 4
Interco	p 6
■ Zoom sur... le conseil communautaire	
Ça se passe à Vineuil	p 8
Dossier	p 9 à 11
■ Politique sportive	



Ça se passe à Vineuil	p 12 à 15
Urbanisme	p 16
■ Quelles surfaces pour quels travaux ?	
Zoom sur les assos	p 18
■ Nouvelles pointes au Vineuil-Sports Athlétisme	
Sur vos agendas	p 19

Vineuil mag' (Vineuil, Loir-et-Cher).
ISSN 2427-7576, juin 2026.
Responsable de la publication :
François Fromet.
Directeur de la rédaction :
Christophe Aglietta.
Rédaction et photos : Anne-Sophie Perraudin, Christophe Aglietta, Guillaume Dubois.
Hôtel de Ville : rue de la République, 41350 Vineuil, 02 54 50 54 50, vineuil41.fr
Impression : Graphic Imprim - Imprimé sur papier PEFC
Réalisation : Enola Création



Rejoignez-nous sur Facebook
Ville de Vineuil Officiel

Travaux route de Chambord : *nouvelle phase en 2026*

La seconde tranche des travaux de la route de Chambord démarre le 22 juin. Le chantier s'étendra de la rue de la Vallée à la rue de l'Image, avec au programme : enfouissement des réseaux, modernisation de l'éclairage public et réaménagement de la voirie.

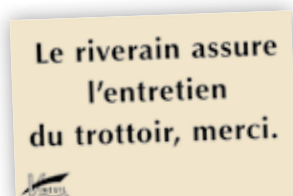
La fin des travaux est prévue début octobre.

Pour suivre l'évolution du chantier et les impacts sur la circulation, consultez régulièrement le site internet et les réseaux sociaux de la commune.



Un panneau pour signaler l'entretien du trottoir par le riverain

La Ville met à disposition un panneau « Le riverain assure l'entretien du trottoir » pour identifier les plantations entretenues



directement par les habitants devant leur propriété.

Cet affichage permet d'éviter que les équipes municipales ou les entreprises prestataires n'effectuent de coupe ou de désherbage sur ces végétaux.

Pour obtenir ce panneau, vous pouvez contacter les services techniques :

- Mail : services-techniques@vineuil41.fr
- Tél. : 02 54 50 54 42

Complexe sportif : de nouveaux éclairages cet été

Les quatre terrains annexes du complexe sportif seront équipés d'un éclairage LED, offrant une meilleure luminosité et une consommation électrique réduite.

Cette modernisation permettra d'homologuer les installations pour les compétitions régionales de football.

Les travaux sont programmés au cours de l'été, pour un investissement de 80 000 €.



Bibliothèque municipale : *horaires d'été*

Du 6 juillet au 28 août, la bibliothèque municipale adapte ses horaires et vous accueille :

- Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 13h
- Samedi : 9h - 12h

Profitez-en pour faire le plein de lectures estivales !

France Services : vos permanences de l'été



L'espace France Services propose plusieurs permanences pour vous accompagner dans vos démarches :

- **Juriste** (sur rendez-vous, 10h-12h / 13h30-17h) : jeudis 4 juin, 2 juillet, 3 septembre - conseils juridiques.
- **Mutuale** (sans rendez-vous, 14h-17h) : mercredis 3 juin, 1^{er} juillet, 2 septembre - informations sur la mutuelle communale.
- **Conciliateur de justice** (sur rendez-vous, 9h30-12h / 14h30-17h) : mercredis 3 juin, 7 juillet, 7 septembre - résolution amiable des litiges.

- **Azalys** (9h-17h) : jeudi 17 juin - informations sur les transports.
- **Impôts en visio** : tous les vendredis après-midi (sur rendez-vous) - aide aux démarches fiscales.
- **CPAM** : rendez-vous téléphonique - accompagnement sur les dossiers santé et assurance maladie.

Renseignements : 02 54 50 54 50
france-services@vineuil41.fr

Rentrée des associations : découvrez les activités de la saison

Les associations vinoliennes vous donnent rendez-vous le samedi 29 août, de 13h30 à 17h, au gymnase Marcel-Carné pour la traditionnelle rentrée des assos.

Au programme : rencontres avec les bénévoles, présentation des activités, démonstrations et inscriptions pour la nouvelle saison.

Un moment idéal pour trouver votre future activité sportive, culturelle ou de loisirs !

L'Estival des Greniers



Samedi 29 août à partir de 14h

Au programme de cette nouvelle édition : des circassiens qui savent jongler avec les aléas, une princesse qui ne voulait pas se marier, une fête foraine quelque peu déjantée et surtout si vous souhaitez tout de même garder un souvenir de cette belle journée, entrez dans le crobamat... et plein d'autres animations;

Tout sur L'Estival des Greniers sur
lesgreniersdevineuil.com

Tarif : 12 € par personne - Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Illustration réalisée par deux artistes des Ateliers de Vineuil, Tendre Papier et Mädburö

École de musique : deux rendez-vous à ne pas manquer

L'école de musique ouvre la saison estivale avec deux temps forts :

- **Fête des orchestres** - Dimanche 21 juin à 11h, parvis de l'école de musique : concert de fin d'année de l'orchestre.
- **Portes ouvertes** - Mercredi 24 juin de 15h à 18h : découverte et essai des instruments, informations et inscriptions pour l'année 2026-2027.

Renseignements : 06 30 62 91 24 -
ecoledemusique.vineuil@gmail.com





Zoom sur...

Le conseil communautaire

Deuxième ville du territoire, Vineuil pèse dans l'Agglo. Parmi les quatre-vingt-trois conseillers de son assemblée délibérante, cinq représentent la commune. Durant les six prochaines années, ils auront à traiter d'importants sujets intéressant le territoire en général, et Vineuil en particulier.

Les électeurs ont voté double, les 15 et 22 mars derniers : à la désignation des conseillers municipaux s'ajoutait celle de leurs homologues communautaires. Il en va ainsi depuis une réforme de 2013. Auparavant, les conseillers municipaux désignaient en conseil ceux qui, parmi eux, siégeaient à l'intercommunalité. Aujourd'hui, tous sont élus en même temps, au suffrage universel direct. En 2026, ces nouvelles modalités s'appliquaient pour la troisième fois. Mais après les lointaines municipales

de 2014 et celles « perturbées » de 2020, il n'était pas inutile de rappeler aux électeurs que *« ce sont bien eux qui désignent directement les femmes et les hommes qui siègent au conseil communautaire »*, insiste Christophe Degruelle, président d'Agglopolys. L'évolution va pourtant de soi. Les intercommunalités gagnant en compétences, leurs décisions ont de plus en plus d'impact sur le territoire et celles et ceux qui y résident. Leur mode de fonctionnement, en outre, est très similaire à celui des municipales.

Un climat de confiance et de sérénité

C'est ainsi que les élections de mars ont permis de désigner les quatre-vingt-trois conseillers communautaires d'Agglopolys. Leur nombre est établi selon des données démographiques. Chacune des quarante-trois communes du territoire possède au moins un siège à l'assemblée. Vineuil, en tant que deuxième ville, en compte cinq, occupés par François Fromet, Audrey Rousselet, Jacky Gibert, Ludivine Remay et Franck Boitel.



La manière dont s'est déroulée cette élection traduit le climat de confiance et de sérénité qui règne à l'agglomération.

Christophe Degruelle, président d'Agglopolys

La première assemblée de la nouvelle mandature s'est tenue le 9 avril 2026. Lors de ce conseil d'installation, ont été élus les membres de l'exécutif communautaire. Le schéma est analogue à celui d'une municipalité, si ce n'est que le maire est ici président. Avec 76 voix sur 82 votants, Christophe Degruelle a été confortablement réélu à ce poste. Pas de surprise non plus concernant la désignation de ses 15 vice-présidents, dont les responsabilités sont globalement équivalentes à celles des maires-adjoints. La principale différence étant qu'ils sont élus individuellement à bulletin secret. « Pour ce qui est des vice-présidents, j'ai souhaité présenter une liste. Or, il n'y a pas eu d'autre candidat. Tous ont été élus, dont François Fromet, qui a fait le plus beau score à égalité avec Pierre Lambin », note Christophe Degruelle. Le maire de Vineuil, candidat au poste de premier vice-président d'Agglopolys en charge des finances, a en effet obtenu 79 voix sur 82 votants. Également membre de l'exécutif communautaire, Audrey Rousselet a été désignée conseillère déléguée à l'emploi, l'insertion et la jeunesse.

« La manière dont s'est déroulée cette élection traduit le climat de confiance et de sérénité qui règne à l'agglomération, et c'est loin d'être le cas partout », ajoute Christophe Degruelle - qui, en tant que vice-président d'Intercommunalités de France, n'ignore pas les difficultés rencontrées par un certain nombre de territoires.

Vineuil, le tourisme et l'environnement

Le conseil communautaire, tout comme son pendant municipal, est l'organe délibérant de la collectivité. « C'est en son sein que sont prises les grandes décisions », résume Christophe Degruelle, en citant le budget, les délégations de services publics, les contrats et subventions. C'est aussi le conseil qui détermine les orientations de la politique communautaire. Or, le champ de ses compétences est très large.

Parmi les grandes politiques intéressantes particulièrement Vineuil, le président cite en premier lieu « le développement économique et territorial, avec un focus sur le tourisme ». En effet, l'important projet mené au Lac de Loire n'a pas fini d'occuper l'intercommunalité : à l'ouverture imminente de la Capitainerie succéderont des investissements au niveau de la piscine et la mise en service de la passerelle, très attendue.

Une autre grande politique intéressante Vineuil concerne « les transitions environnementales et climatiques », au titre desquelles se posent en particulier « la question de l'avenir de la déchèterie de la commune, contrainte sur son site », ainsi que celle de la friche Truffaut et son projet de centrale photovoltaïque.

Autant de sujets qui, parmi bien d'autres, ne manqueront pas de nourrir le débat communautaire dans les années à venir. Les séances du conseil étant publiques, chacun est libre d'y assister - ou de consulter ses délibérations sur www.agglopolys.fr.



Symbole du renouveau du Lac de Loire, la Capitainerie réhabilitée s'apprête à rouvrir ses portes.

Un « Vestival » pour tous : vivez le challenge Eric-Goujon !

Le 4 juillet, l'association L'Eclaircie, pionnière du sport adapté à Vineuil, vous invite à partager une après-midi sportive, inclusive et festive au complexe sportif, en collaboration avec le Vineuil-Sports Football et Trait d'Union Solidaire. Un rendez-vous ouvert à tous, pour découvrir, jouer, s'initier... et changer de regard sur le handicap.



Une association engagée depuis plus de 30 ans

Créée en 1991, L'Eclaircie accompagne aujourd'hui près de 200 adhérents dans la pratique d'activités physiques adaptées. Le challenge porte le nom d'Eric Goujon, premier adhérent de l'association, symbole de son histoire et de ses valeurs de solidarité et d'ouverture.

Un après-midi d'ateliers ludiques et accessibles

Dès 14h, une dizaine d'ateliers sportifs seront proposés lors du « Vestival » : foot en marchant, tennis-ballon, disque-golf, jeux d'adresse, tchoukball, course en sac...

Chaque stand permettra de jouer, se défier, s'amuser, quel que soit son niveau. Des équipes mêlant personnes valides et en situation de handicap seront constituées pour favoriser la rencontre et sensibiliser au sport adapté.

Récompenses pour tous, structures gonflables, buvette... tout est réuni pour une journée conviviale à vivre en famille ou entre amis, en parallèle des « VSF Awards ».

Vers une nouvelle dynamique commune

Ce rendez-vous sera aussi l'occasion de mettre en lumière la future entente entre L'Eclaircie et le Vineuil Sports

Football à partir de la rentrée scolaire de septembre. Ensemble, ils s'apprennent à porter une équipe de foot à 7 engagée en championnat régional. Déjà portée par L'Eclaircie, cette formation bénéficiera désormais de l'expertise technique du VSF, pour offrir aux pratiquants un encadrement renforcé et de nouvelles perspectives.

Un événement sportif, solidaire et accessible : venez nombreux découvrir, essayer... et soutenir le sport adapté à Vineuil !

« Vestival » Eric-Goujon
Samedi 4 juillet de 13h30 à 18h
Complexe sportif de Vineuil



Venez essayer le tchoukball le 4 juillet au complexe sportif.



Politique sportive

Patricia Lorenzo passe le relais à Ludivine Remy

La nouvelle adjointe compte inscrire son action dans la continuité du travail mené par sa prédécesseuse, avec pour buts de conforter le dynamisme associatif, d'entretenir et d'améliorer les équipements, et de promouvoir le sport pour tous.



Avant de pénétrer sur le terrain de ses ambitions, Ludivine Remy, nouvelle adjointe aux Sports, tient à « saluer l'héritage » de Patricia Lorenzo, à qui elle succède après deux mandats à la tête de la délégation. Elle cite en premier lieu les « très bonnes relations » nouées avec les associations, qui lui ont confié se sentir écoutées et soutenues. Quant aux réalisations, « elles ont été plus loin encore que ce qui était prévu », souligne Ludivine Remy. Une longue liste qui comporte notamment le pas de tir à l'arc, le club house de l'athlétisme, la salle multi-activités des Noëls ou encore, de manière plus générale, l'amélioration de l'ensemble des équipements du complexe sportif et le développement des pistes cyclables. « Les petits morceaux d'hier se rejoignent aujourd'hui pour former un maillage intéressant aussi bien pour la pratique d'une activité sportive que la mobilité du quotidien », note la nouvelle adjointe.

Résultat des courses : Patricia Lorenzo, « grâce à ses connaissances, ses compétences » et le travail de fond qu'elle a mené, a permis à Vineuil d'obtenir, en octobre 2025, le label Ville active et sportive, couronné de deux lauriers.



Préserver l'élan associatif

Cet héritage dont elle est aujourd'hui dépositaire, Ludivine Remay compte bien tout mettre en œuvre pour le préserver, et ce malgré « un budget de plus en plus contraint ».

Concernant les associations, qui incarnent l'esprit sportif de Vineuil et contribuent notamment à son dynamisme et à son rayonnement, il s'agira de maintenir le niveau des subventions et de continuer à répondre au mieux à leurs demandes.

Les moyens mis en œuvre par la Ville pour les soutenir sont tout à la fois financiers, matériels et humains. Ludivine Remay se félicite de pouvoir compter sur une solide équipe composée de Loïc Mazy-Bauget, responsable des sports et de la vie associative, ainsi que de trois agents polyvalents, d'un employé dédié à l'entretien des terrains de football et d'un technicien chargé de la logistique des manifestations. Des profils essentiels, dont la nouvelle adjointe tient à souligner l'importance. « Nos agents entretiennent les infrastructures, mais aussi les liens avec les associations qu'elles accompagnent au quotidien. Ils sont incontournables », insiste-t-elle, en mentionnant également leur rôle dans le

bon déroulement des manifestations.

En effet, « de par sa centralité géographique, la qualité de ses infrastructures et sa réputation, la Ville est régulièrement sollicitée pour accueillir des événements, par ses clubs ou des organismes extérieurs », ajoute Ludivine Remay. En témoignent récemment les finales U18 et seniors de la

coupe du Loir-et-Cher, le 14 mai, l'étape de la course cycliste Bordeaux-Saint-Malo, le 22 mai, la première coupe régionale de para-judo, le 23 mai, ou encore le parcours sportif des pompiers du Centre-Val de Loire, le 30 mai. Parmi les prochains événements, Vineuil accueillera le challenge national de l'apprentissage - rugby à 5,





les 11 et 12 juin. Début septembre, ce sera le retour du Prix de la Municipalité, organisé par Vineuil Sport Cyclisme dans les rues de la ville. « *Il s'agit d'une vraie belle collaboration* », souligne Ludivine Remy, en voulant « *mettre le focus sur les associations qui, quels que soient leur taille et leurs moyens, se mobilisent pour faire rayonner leur discipline, et en même temps notre ville* ». Autant d'initiatives que la nouvelle adjointe se fait un point d'honneur de continuer à accompagner et valoriser.

Cultiver l'esprit sport

Concernant les infrastructures et les équipements, Ludivine Remy a pour objectif premier « *de maintenir, d'entretenir, de rénover et d'améliorer l'existant* », notamment au complexe sportif, où il est prévu de rénover la piste d'athlétisme. La réfection des terrains de tennis couverts est également actée. Après dix ans de procédure, Vineuil, qui dénonçait des malfaçons, a gagné son recours en justice. Le dédommagement obtenu permettra, avec un complément de la Ville, de réhabiliter les deux terrains couverts et de créer un deuxième court extérieur. Deux liaisons cyclistes viendront éga-

lement compléter le maillage existant, d'une part le bas de la rue de la Vallée et les Greniers de Vineuil, et d'autre part la zone commerciale et le centre-bourg. Enfin, il s'agira pour la nouvelle adjointe et la nouvelle équipe municipale de « *poursuivre la réflexion* » quant à la création d'un troisième équipement multifonctions, « *qui correspond à une nécessité pour la ville, ses clubs et ses associations sportives et culturelles* ». En outre, les bonnes idées n'étant pas nécessairement les plus coûteuses, Ludivine Remy souhaite « *soutenir le projet initié par les agents du complexe et avancer sur le tri des déchets dans les enceintes sportives* », à travers des affichages et en installant davantage de poubelles adaptées. Au-delà des considérations matérielles, la nouvelle adjointe entend défendre un état d'esprit. Son credo, c'est le sport pour tous. Son objectif est d'inciter les Vinoliennes et les Vinoliens, quel que soit leur âge, à profiter des installations publiques ouvertes à tous : le terrain de tennis et le boulodrome de l'espace Bobet, les terrains de basket et de foot de la plaine des 4 Vents, ou encore des city-stades du complexe sportif et des Noël's. Elle compte

En chiffres

21 associations sportives

2 590 adhérents
(+ 21 % en 6 ans)

Dont : 36 % de Vinoliennes et
Vinoliens
28 % de femmes

210 000 € de subventions
municipales

enfin promouvoir et valoriser toutes les actions en faveur du sport à l'école, du sport santé et du sport inclusif. « *Chacun peut trouver à Vineuil l'activité qui lui convient* », insiste-t-elle, en rappelant le « *temps fort du calendrier* » que constitue le Forum des associations, le 29 août. Cet événement incontournable est idéal pour découvrir le large panel des propositions sportives et culturelles existant sur la ville. Le message adressé aux Vinoliennes et aux Vinoliens qui hésitent à se lancer est clair : la balle est dans votre camp !

Fête de la musique 2026 : *une soirée musicale à ne pas manquer !*

Le samedi 20 juin 2026, Vineuil vibrera au rythme de la Fête de la musique. Entre talents locaux et groupes explosifs, la soirée promet une ambiance festive et conviviale pour tous les publics.



Bleu Satellite

Comme chaque année, la Fête de la musique s'annonce comme un moment fort à Vineuil. Dès 17h, les élèves de l'école de musique ouvriront le bal avec la classe de flûtes traversières, suivis à 17h30 par la chorale de l'école des Girards. À 18h15, la classe d'orchestre prendra le relais pour faire monter progressivement l'ambiance.

C'est à partir de 19h que la soirée investira la place Robert Moreau avec **Bleu Satellite**. Ce groupe propose un univers musical mêlant pop-rock et sonorités modernes. Porté par des compositions originales et une belle énergie scénique, Bleu Satellite séduit par sa capacité à embarquer le public dès les premières notes.

À 21h, place à **Kerosen**, tête d'affiche de la soirée. Avec un style plus marqué, entre rock puissant et influences électro, le groupe promet un show intense. Leur maîtrise musicale et leur sens du rythme en font une véritable machine à faire vibrer le public. Kerosen et son énergie transformera la place Robert Moreau en véritable scène de concert.

Enfin, pour prolonger la fête jusqu'au bout de la nuit, le DJ Rom'i prendra les platines à partir de 23h30 pour un set festif et dansant qui réunira toutes les générations.

Entre découvertes locales et performances de qualité, tous les ingrédients sont réunis pour faire de cette Fête de la musique 2026 une soirée intense. Venez nombreux chanter, danser et célébrer l'été à Vineuil !



Kerosen

Restauration sur place :

Bar de l'étang • La Relève • La P'tite
Tablée • Bruno Traiteur • René

Festivités du 14 juillet

Au programme de la traditionnelle fête nationale : fanfare, concerts, tableaux pyrotechniques et bal populaire ! Rendez-vous dès 19h pour une animation du centre-ville en musique sur la place Robert Moreau. Après le tir du feu d'artifice à 23h, à proximité du complexe sportif, le bal se poursuivra jusqu'à 1h du matin.

Originaux de Tours, la fanfare « **Dix de Der** » est née d'une amitié qui se transforme en une envie musicale. Animés d'une énergie débordante, les cinq musiciens sont d'excellents instrumentistes qui proposent un répertoire soul-pop-rock allié à une bonne humeur communicative. Ils animeront la place Robert Moreau à partir de 19h puis entraineront les habitants vers le feu d'artifice à partir de 22h15.

En « prime time », retrouvez le groupe « **Notthing Hil** » qui revisite avec dynamisme les grands succès français et internationaux, puis « **TTG** » qui propose un style mêlant pop, groove et funk. Deux concerts qui promettent une ambiance conviviale et rythmée.

La retraite aux flambeaux partira de la mairie pour rejoindre la rue du Stade, d'où sera tiré le feu d'artifice à 23h. Puis les habitants seront invités à revenir sur leurs pas vers le centre-bourg, pour y retrouver DJ Rom'1 qui animera le traditionnel bal du 14 juillet à partir de 23h30 jusqu'à 1h du matin.



TTG

Programme

- 19h-19h30 : Animation musicale avec Dix de Der
- 19h30-20h45 : Concert de Notthing Hill
- 21h-22h15 : Concert de TTG
- 22h15-23h : Dix de Der en déambulation jusqu'à la rue du Stade - Retraite aux flambeaux
- 23h-23h15 : Feu d'artifice - rue du Stade
- 23h15-23h30 : Retour en déambulation avec Dix de Der vers la place R. Moreau
- 23h30-1h : Bal populaire avec DJ Rom'1

*Buvette et restauration
place R. Moreau*

Je trotte, je m'équipe !

Trottinette électrique, monoroue, gyropode ou hoverboard apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Mais rouler à trottinette vous expose à un risque d'accident important, voici quelques conseils de circulation pour réduire ces risques.



CONSEIL N° 1

Vérifier l'état de sa trottinette : freins, éclairage et sonnette pour rouler serein !



CONSEIL N° 2

Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.



CONSEIL N° 3

Penser à s'équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétro réfléchissants, écarteur de danger...



CONSEIL N° 9

Circuler à 1 mètre du trottoir et des voitures stationnées, pour éviter les ouvertures de portière ou les surgissements d'enfants.



CONSEIL N° 4

Ne pas circuler à 2 sur une trottinette, c'est dangereux et interdit.



CONSEIL N° 5

Rester à l'écoute. N'utilisez pas de casque audio ni d'oreillettes. Ils sont interdits car ils coupent des bruits de la circulation et augmentent les risques d'accident.



CONSEIL N° 8

Ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds. Ils sont plus grands que ceux des voitures. Et attention aux appels d'air qui peuvent vous déséquilibrer.



CONSEIL N° 7

Garer sa trottinette dans les zones réservées.



CONSEIL N° 6

Être attentif aux piétons, autres trottinettes et vélos, plus nombreux.

Facturation des services périscolaires et extrascolaires

Chaque mois, les familles reçoivent un mail les informant de la mise à disposition de leur facture sur le portail citoyen. Elle récapitule les prestations utilisées du 1^{er} au 31 du mois, et doit être réglée avant la date indiquée.

Les tarifs actualisés sont consultables sur le site de la Ville, rubrique « Éducation – Tarifs ».

Plusieurs moyens de paiement existent : prélèvement automatique (fortement recommandé), paiement en ligne, espèces, chèque ou chèque CESU (pour les moins de 6 ans à l'accueil périscolaire). Pour activer le prélèvement, il suffit de télécharger le formulaire en ligne et de le déposer à la régie unique.

Inscriptions scolaires en maternelle et CP

Les inscriptions pour l'année 2026-2027 sont ouvertes pour les enfants entrant en petite section (nés en 2023) ou en CP (nés en 2020).

Les familles doivent télécharger le dossier d'inscription sur vineuil41.fr, rubrique « Éducation / Vie scolaire et périscolaire / Inscriptions », avant dépôt en mairie.

Cette démarche concerne les écoles publiques des Girards et des Noëls.

La Ville recrute des animateurs et animatrices

La Ville poursuit son engagement en faveur de la formation avec le dispositif « BAFA territoire », proposé depuis 4 ans en partenariat avec la **Ligue de l'Enseignement**, à nouveau programmé pour les vacances d'octobre.

Parallèlement, de nouveaux animateurs et animatrices sont recherchés pour compléter les équipes dès la rentrée : mercredis, vacances scolaires et temps périscolaires.

Renseignements : 02 54 50 54 43

Inscriptions aux activités enfance-jeunesse de l'été

Les inscriptions aux activités estivales (accueil de loisirs, animations sportives, passerelle, camps, nuits, Ados & Co) sont ouvertes jusqu'au vendredi 12 juin pour les Vinoliens, et du 8 au 12 juin pour les non-Vinoliens.

Elles se font exclusivement en ligne via vineuil.fr, rubrique « Éducation / Régie unique ».

Pour les camps, nuits et veillées : inscriptions au BEJS ou à Ados & Co les mercredis 3 et 10 juin de 16h30 à 18h pour les Vinoliens, le 10 juin uniquement pour les non-Vinoliens.

Inscriptions périscolaires, extrascolaires et transports scolaires - 2026/2027

Avant chaque rentrée, les familles doivent renouveler les inscriptions et mettre à jour leurs informations sur le portail citoyen pour accéder aux services municipaux.

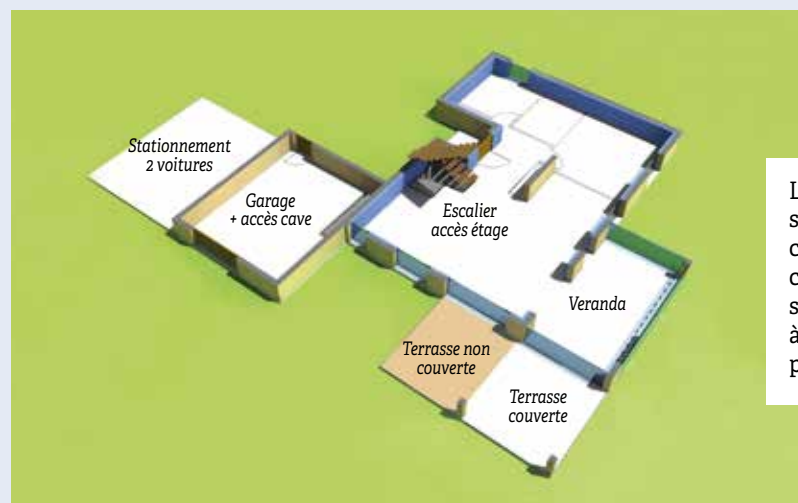
Toutes les démarches (restauration, accueil du matin/soir, mercredis, vacances, animations sportives, passerelle, etc.) s'effectuent exclusivement en ligne.

Le portail permet de gérer les réservations, mettre à jour les informations utiles, suivre l'avancement des demandes, consulter et régler les factures, et recevoir les communications de la Ville.

Accès : vineuil41.fr, rubrique « Régie unique ».

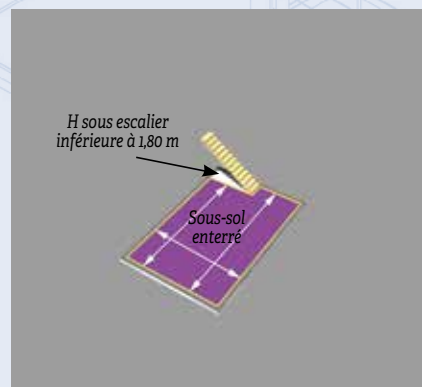
Quelles surfaces pour quels travaux ?

La surface de plancher

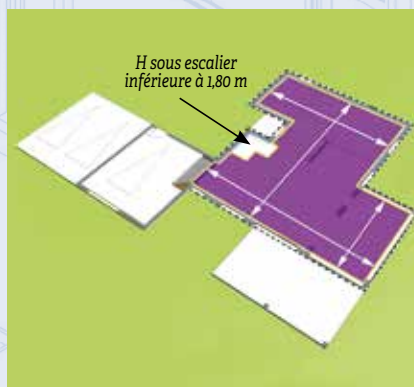


La **surface de plancher** correspond à la somme des **surfaces** de tous les niveaux comprenant le rez-de-chaussée et le sous-sol construits, clos et couvert, dont la hauteur sous plafond est supérieure à 1,80 m, calculé à partir du nu intérieur (mesuré à partir des plinthes).

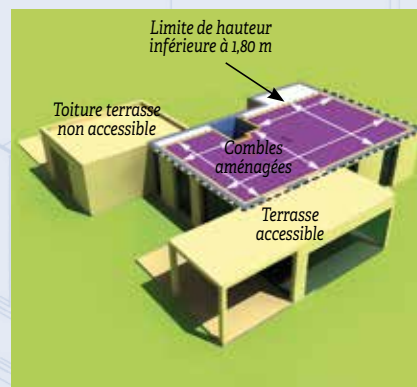
LA SURFACE DE PLANCHER - SOUS-SOL



LA SURFACE DE PLANCHER - RDC



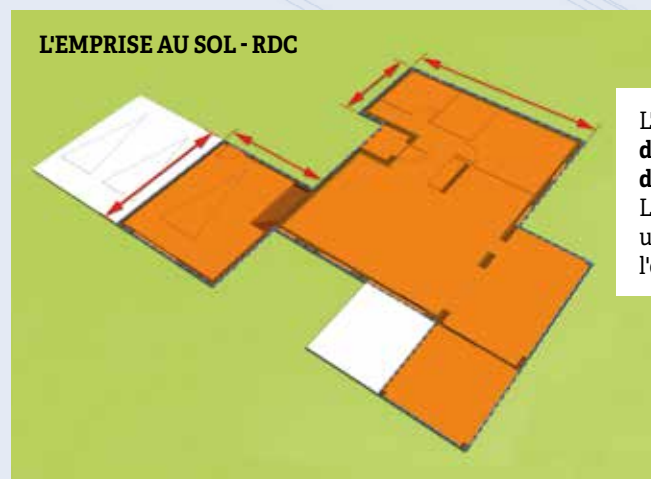
LA SURFACE DE PLANCHER - ÉTAGE



■ Surface de plancher

L'emprise au sol

L'EMPRISE AU SOL - RDC



L'emprise au sol est **la projection verticale du volume de votre construction, tous débords et surplombs inclus.**

Les annexes telles qu'un abri de jardin, un carport ou une piscine constituent de l'emprise au sol.

■ Emprise au sol

Surface taxable : ensemble de la surface de plancher + garage + serre + abri de jardin. Les aires de stationnement non couvertes et piscine sont également taxables.

Zoom sur...

les formulaires

**Votre projet de travaux nécessite une demande d'autorisation d'urbanisme ?
Voici comment trouver et déposer votre formulaire.**

Liste des demandes d'autorisation d'urbanisme

Intitulé du formulaire	N° de Cerfa	Délai d'instruction
Déclaration préalable - constructions et travaux non soumis à permis de construire (DPC)	16702	1 mois
Déclaration préalable - installations et aménagements non soumis à permis d'aménager (DPA)	16703	1 mois
Demande de permis de construire - pour une maison individuelle et/ou ses annexes (PCMI)	13406	2 mois
Demande de permis de construire - autre que portant sur une maison individuelle ou ses annexes (PC)	13409	3 mois
Demande de permis d'aménager (PA)	16297	3 mois
Demande de permis de démolir (PD)	13405	2 mois

À noter

Les délais d'instruction peuvent être majorés pour permettre la consultation de services tels que les ABE.

Vous souhaitez déposer votre demande directement à la mairie

Vous pouvez venir retirer votre formulaire vierge à la mairie, en version papier, ou le télécharger sur internet et l'imprimer - avant ou après l'avoir rempli numériquement. Pour y accéder, tapez le numéro de Cerfa correspondant, suivi d'un astérisque (*), dans votre moteur de recherche. Le premier lien qui vous sera proposé vous conduira directement au formulaire demandé via le site service-public.gouv.fr. Dans tous les cas, vous devrez venir déposer votre formulaire papier complété et accompagné des pièces requises directement à la mairie, en plusieurs exemplaires.

Vous souhaitez déposer une demande dématérialisée

Rendez-vous sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) via le site d'Agglopolys demande-urbanisme.agglopolys.fr et suivez les étapes.

NB : Cette opération nécessite la création d'un compte (adresse mail + mot de passe).

À noter

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, toute **personne morale** est tenue de déposer ses demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée.

Le recours à un architecte est obligatoire si :

- Vous êtes une personne morale.
- Vous êtes un particulier et :
 - Votre demande porte sur une nouvelle construction autre qu'agricole de plus de 150 m² de surface de plancher.
 - Votre demande porte sur la création d'une extension sur une construction autre qu'agricole portant la surface de plancher totale (existant + extension) à plus de 150 m².
 - Votre demande concerne une construction à usage agricole de plus de 800 m².
 - Votre demande concerne une serre de plus de 2 000 m².

À noter

Le recours à un architecte n'est jamais obligatoire pour les projets soumis à déclaration préalable de travaux.





© F. Degorce

Nouvelles pointes

au Vineuil-Sports Athlétisme

Le club d'athlétisme vinolien, présidé par Francis Menant depuis un an et demi, se donne les moyens de ses ambitions, entre professionnalisation et nouvelles pratiques. Sans renier l'âme du club. Entretien avec le Président et Sarah Ali, l'une des salariées.

Depuis novembre 2024, Francis Menant conduit un Vineuil-Sports Athlétisme en plein essor. Le club compte désormais 325 licenciés et a franchi un cap avec l'embauche de deux salariées : Sarah Ali, 24 ans, ex-internationale en marche, et Kolbotre So, 22 ans, spécialiste du javelot. « Nous voulons professionnaliser la structure sans perdre l'esprit familial qui fait notre force », souligne le président.

Des nouvelles pratiques pour élargir la base

Le club s'ouvre aussi à d'autres formes d'athlétisme : le « Baby athlète », éveil ludique pour les 4-6 ans ; l'« Athlète fit », activité tonique mêlant renforcement, cardio et coordination ; et la « Classe athlète », en partenariat avec le collège Marcel-Carné, liant travail scolaire et pratique sportive. Dans la même dynamique, un soutien scolaire est proposé le mercredi après-midi, assuré par des étudiants de

l'INSA. « On veut accompagner les jeunes dans leur globalité, pas seulement sur la piste », insiste Francis Menant.

Des athlètes qui brillent en bleu

Le club compte sur trois internationaux : Camille Le Roux (longueur), cinq fois championne de France ; Elina Redon (hauteur), championne de France cadette ; et Mattéo Henault (marche), sélectionné en équipe de France aux Jeux Olympiques de la jeunesse européenne 2026 et à un Match Européen en 2026.

Parallèlement, l'équipe fanion évolue en Nationale 2.

Une structure solide et des événements majeurs

Le club a doublé son budget en quatre ans, grâce à une gestion sportive et administrative renforcée. Il organise plusieurs rendez-vous importants : meeting de rentrée, interclubs, régionaux

benjamins, finale jeunes, et bien sûr le cross de Vineuil. Le club accueillera une importante manifestation à la rentrée : les Championnats de France Interclubs jeunes.

Grande nouveauté : une course sur route le 8 novembre, avec 5 km, 10 km et épreuves enfants. Les dirigeants espèrent une future homologation. « Cette course sera ouverte à tous, chronomètre ou non ! » sourit Francis Menant.

Un club pour performer... et pour le plaisir

Avec ses coureurs, sauteurs, lanceurs, marcheurs, une section marche nordique de 80 membres, et bientôt une section athlète running confiée à Sarah Ali, le club assume pleinement sa diversité.

« La formation des jeunes, c'est l'ADN du club », conclut le président.

Un Vineuil-Sports Athlétisme ambitieux, structuré, mais toujours profondément humain.

Agenda de juin, juillet et août 2026

Juin

Samedi 6 juin

- Judo au féminin. Initiations jujitsu, judo avec Chloé Lalande.

De 10h à 12h - Dojo du complexe sportif



Samedi 6 juin

- Gala du club de twirling.

Gymnase Marcel Carné

Samedi 6 juin

- Apéro concert de l'Escapade Chorale.

Sur réservation 06 63 81 86 76.

19h - Salle des fêtes

Mardi 9 juin

- Présentation du projet de centrale photovoltaïque "La Pépinière du Soleil" (projet de réhabilitation de la friche Truffaut).

18h30 - Salle des Bois-Jardins

Jeudi 11 et vendredi 12 juin

- Challenge national de l'apprentissage du rugby à 5.

9h à 16h - Complexe sportif (rue du Stade)

Dimanche 14 juin

- Brocante du Vineuil-Sports Football.

Complexe sportif

Mercredi 17 juin

- « Ludo-bébés ».

Atelier jeux en partenariat avec le centre social La Chrysalide. Dans le cadre du festival « Raconte-moi » de la Médiathèque Départementale de Loir-et-Cher.

9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15

Bibliothèque

Réservation obligatoire

02 54 42 72 49

Samedi 20 juin

- Fête de la musique.

À partir de 17h - Place Robert Moreau

Dimanche 21 juin

- Fête des orchestres.

Concert de fin d'année de l'orchestre Vineuil-St Claude.

11h - Parvis de l'école de musique

Mercredi 24 juin

- Portes ouvertes de l'école de musique.

15h à 18h - École de musique

Samedi 27 juin

- Fêtes des écoles.

Écoles des Girards et des Noëls



Lundi 29 juin

- Conseil municipal.

18h30 - Hôtel de Ville

Juillet

Samedi 4 juillet

- Challenge Eric Goujon et Vineuil-Sports Football Awards.

Complexe sportif

Mardi 8 juillet

- Partir en livre.

10h à 12h - Derrière la Chrysalide

Mardi 14 juillet

- Fête Nationale.

Concert à partir de 19h, place Robert Moreau et à 22h30, départ de la retraite au flambeau pour le feu d'artifice rue du Stade.

Mercredi 15 juillet

- Partir en livre.

10h à 12h - Parc Feuillarde

Mercredi 22 juillet

- Partir en livre.

10h à 12h - Viaduc des Noëls

Août

Samedi 29 août

- La rentrée des assos.

13h30 - Gymnase Marcel Carné

Septembre

Dimanche 6 septembre

- Grand prix de la municipalité.

Course cycliste dans le centre-bourg

+d'infos sur **vineuil41.fr**
sur et l'application Intramuros

VINEUIL

Fête de la Musique

**SAMEDI
20 JUIN
2026**

Église St Martin

17^h // Ensembles instrumentaux
de flûtes traversières de l'École de Musique

17^h30 // Chorale de l'école des Girards

18^h // Ensembles instrumentaux bois,
cuivres et percussions de l'École de Musique

Place Robert Moreau

19^h // Bleu Satellite

21^h // Kerosen

23^h30 // DJ Rom'1

Plus d'infos sur
vineuil41.fr

VINEUIL
vineuil41.fr

Restauration en partenariat
avec les commerçants du centre-ville